

Date de génération de ce justificatif : 26/10/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SOPHIE LE LANN – Constitution de société

Référence : L017349

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 17 février 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 04/02/2023, il a été constitué une Société Civile dénommée : SOPHIE LE LANN Siège social : 5 rue de Lorraine, 35410 CHÂTEAUGIRON Capital : 1.000€ Objet : -Activité d'enseignement dans le supérieur et la société a pour objet toutes opérations de formation, conseil, audit, coaching, recrutement destinées aux entreprises administratives personnes morales publiques ou privées physiques ou morales -Activité de conseil en gestion et de conseil financier ainsi que l'assistance administrative dans toutes les sociétés ou entreprises Gérance : Mme Sophie LE LANN, 5 rue de Lorraine, 35410 CHÂTEAUGIRON, M. Jérôme LE LANN, 5 rue de Lorraine, 35410 CHÂTEAUGIRON Cessions de parts sociales : Toute cession de part doit être constatée par écrit, soit par acte sous seing privé enregistré, soit par acte notarié. Elle est opposable à la société dans les formes prévues à l'article 1690 du Code civil. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et après publication conformément aux dispositions réglementaires. La cession de parts sociales au bénéfice d'un associé, d'un ascendant ou descendant d'un associé ou du conjoint d'un associé est libre. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)